

Burundi : le chef de file de l'opposition entendu par le procureur

@rib News, 21/04/2014 - Source Xinhua Le chef de file de l'opposition burundaise a été entendu lundi pour la deuxième fois consécutive devant le premier substitut du procureur en mairie de Bujumbura pour répondre à deux accusations, dont celle du CNDD-FDD, parti au pouvoir au Burundi. Sa première comparution avait eu lieu le 17 avril. Il s'agit du président de l'Alliance des démocrates pour le changement au Burundi (ADC-Ikibiri) et président du Front pour la défense de la démocratie au Burundi (FRODEBU), Léonard Ngendakumana (photo), qui est accusé par le parti CNDD-FDD d'avoir écrit au secrétaire général des Nations Unies que ce parti serait en train de préparer un génocide. Son avocat François Nyamoya a déclaré que l'objet de la lettre de M. Ngendakumana adressée à l'ONU "ne concerne en aucune manière le parti CNDD-FDD". "Si quelqu'un avait à porter plainte par rapport au contenu de cette correspondance, ça devrait être le Gouvernement parce que c'est lui qui est concerné par ce qu'on a dit par rapport à toutes les questions qui ont été posées", a indiqué à la presse Me Nyamoya. La Radio Rema FM a aussi porté plainte contre le chef de file de l'opposition qui, dans la même correspondance, l'a comparée à l'ancienne radio rwandaise RTLM qui a joué un rôle significatif durant le génocide au Rwanda en 1994. "On a dit que la radio dans ses émissions fait des diffusions qui sont susceptibles de troubler la paix sociale, la paix entre les citoyens, la paix entre la population et le gouvernement ou les forces de l'ordre", a indiqué Me Nyamoya. Il a déclaré qu'on pouvait alors la comparer à la RTLM par rapport à ce qui se faisait au Rwanda "si l'on y prenait pas garde".